Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 12 avril 2017

<u>19 h 00 - Ouverture de la séance du C.M.</u> SONT PRESENTS :

Mesdames Muriel MULLER, Dominique LAURE-BALDASSARI, Sophie BOGDANOVIC, Sybille HERICOTTE, Françoise SAMUEL, Carole SHELLSHEAR; Messieurs Pierre-Yves REYNAUD, Serge SAMUEL, Jérôme SAMUEL et Jean SCHÜLER.

Absent excusé: Pierre REYNAUD

Carole SHELLSHEAR est élue secrétaire de séance. Le compte rendu du conseil municipal du 14 mars 2017 est adopté.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

COMMUNE:

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	356 085,09	116 990.22
RECETTES	429 656,12	134 309.16
excédent	73 571,03	17 318,94
déficit		

EAU:

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	73 860,80	99 788,86
RECETTES	98 760,79	145 435,24
excédent	24 899,99	45 646,38
déficit		

CCAS:

	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	6 522,48
RECETTES	7 913,03
excédent	1 390,55

CAISSE DES ECOLES:

	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	11 234,62
RECETTES	17 951,41
excédent	6 716,79

Présenté par Jean SCHÜLER, les comptes administratifs ont été votés à l'unanimité.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITTION

A l'unanimité il est décidé de ne pas augmenter les taux en 2017. Les taux sont les suivants pour une recette totale de 106 675 € : 4,45 % pour la taxe d'habitation 15,35 % pour la taxe du foncier bâti 64,38 % pour la taxe du foncier non bâti

BUDGETS PRIMITIFS 2017

COMMUNE:

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	426 050,52	168 712,92
RECETTES	426 050,52	168 712,92

EAU:

_			
		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	DEPENSES	74 439,00	101 835,38
	RECETTES	74 439,00	101 835,38

<u>CAISSE DES ECOLES</u>:

	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	14 256,79
RECETTES	14 256,79

Les 3 budgets primitifs ont été votés à l'unanimité.

REFECTION DU LAVOIR DE PICARD

Un dossier va être déposé auprès de la Région pour demander une subvention pour refaire un toit à 2 pentes ainsi que le crépi intérieur extérieur du lavoir. Le conseil a accepté à l'unanimité.

La séance est levée à 21 h 30